





REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Actes des Journées scientifiques de la FSHSE

Revue indexée par



<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

***Revue LES TISONS*, Numéro spécial, mars 2025**

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO

BV 30053 OUAGA 1200 Logements

10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025

Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024

Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024

Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des

connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais

peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatie), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement

« justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUIROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONE, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Avant-propos

La quatrième édition des journées scientifiques à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE) a eu lieu les 13 et 14 novembre 2024, à la cité universitaire de Kabala au Mali, dans un contexte de changement de l'ordre politique tant à l'échelle régionale qu'internationale. Cette évolution géopolitique se manifeste notamment par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) et par le renforcement des liens diplomatiques et commerciaux entre l'AES, la Turquie, la Russie et la Chine.

Ces nouvelles dynamiques intéressent fortement l'ensemble des médias globaux. Le Sahel central, englobant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est au centre de débats animés, de fausses nouvelles et de deepfakes. Il est essentiel que le monde universitaire s'implique dans la réflexion sur les enjeux et défis contemporains de l'espace AES-CEDEAO.

La quatrième édition a ainsi favorisé une approche multidisciplinaire, servant de plateforme pour valoriser la production scientifique sur les dynamiques actuelles et comme un lieu pour des discussions ouvertes et franches. La thématique abordée lors de ces journées était : « Recherches Scientifiques et Géopolitique internationale ».

Cinq axes principaux ont guidé les échanges :

Axe 1 : « Alliance des États du Sahel (AES) et géopolitique internationale » :
Le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont officialisé leur collaboration en signant la charte du Liptako-Gourma, marquant ainsi la naissance de l'Alliance. L'AES est conçue comme une coopération stratégique entre ses membres, avec un accent mis sur la défense collective des populations de ces trois pays. Des accords bilatéraux de coopération militaire ont également été établis au sein de l'espace AES.

Ce premier axe des journées scientifiques a exploré, entre autres, la position de l'AES dans la géopolitique mondiale, l'AES en tant que champ d'interaction des puissances économiques, et la géopolitique des États membres de l'AES. Les intervenants ont présenté une analyse des dynamiques en cours et ont discuté des perspectives susceptibles d'influencer les décisions politiques.

Axe 2 : « Coopération sous régionale en crise » : Les experts de cet axe ont souligné les implications politiques du retrait des trois États sur le cadre régional. Ils ont également discuté des avantages et inconvénients du retrait sur les économies nationales des États en période de transition. Les débats ont mis en lumière les critiques visant la CEDEAO ainsi que les relations interétatiques au sein de la région, entre autres sujets.

Axe 3 : « Intégration sous régionale » : Le sommet des Chefs d'État qui s'est déroulé à Niamey le 07 juillet 2024 marque la réalisation des quatre réunions ministérielles de l'Alliance, ayant formalisé la création de la Confédération « Alliance des États du Sahel ». En plus des espoirs engendrés, les intervenants ont exploré l'avenir de l'intégration régionale en mettant l'accent sur la migration et la mobilité au sein de la CEDEAO.

Axe 4 : « Éthique, formation et employabilité au Mali » : La formation, la recherche scientifique et l'engagement politique présentent des exigences qui sont aux fois techniques et éthiques, lesquelles impactent d'une certaine manière leur crédibilité, durabilité, intégralité et valeur. Cet axe a reçu des contributions sur ces exigences (déontologie, valeurs, responsabilités, respect des principes fondamentaux, comités et conseils d'éthique, etc.).

Concernant le Mali, de nombreux efforts ont été déployés par le Gouvernement pour favoriser la scolarisation des enfants et diversifier l'offre éducative. Au fil du temps, l'école est devenue un générateur de chômeurs. Parmi les critiques formulées par les spécialistes en Sciences de l'éducation se trouvent l'inadéquation entre les formations proposées et le marché du travail, le manque d'infrastructures éducatives, ainsi que les lacunes dans la formation initiale et continue des enseignants. Les

participants aux journées ont discuté de toutes les failles du système éducatif malien, tout en mettant l'accent sur les conséquences du terrorisme et de la Transition sur la formation et l'employabilité des diplômés au Mali.

Axe 5 : « Thématique libre » : Cet axe a rassemblé diverses contributions qui ne s'inscrivent pas dans les quatre premiers axes thématiques.

Les participants : Les journées ont vu la participation de plus de 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants venant de plusieurs pays : Burkina Faso, Bénin, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, France, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Türkiye.

Ce numéro spécial de mars 2025 de la Revue LES TISONS présente un échantillon des projets d'articles soumis lors des journées scientifiques qui se sont tenues à Bamako les 13 et 14 novembre 2024.

Bamako, le 30 avril 2025

Pr Bréma Ely DICKO

Président du Comité scientifique des journées

Université Yambo Ouologuem

bremaelydicko@gmail.com

Socialisation des enfants talibés dans la ville de Ségou au Mali

Socialization of talibé children in the city of Ségou in Mali

TRAORÉ Ana

*Docteure en Géographie de la population
anatraore9@gmail.com*

Résumé : Ségou est reconnue comme une ville où les talibés, à l'exception d'eux-mêmes, ne peuvent pas jouer avec d'autres enfants de leur âge. L'objectif de cette étude est de comprendre comment les enfants talibés se socialisent avec d'autres enfants dans la ville de Ségou. L'élaboration de cet article a nécessité la lecture d'ouvrages, des thèses, des mémoires, des articles scientifiques, des rapports, des textes juridiques et des journaux. L'approche mixte a été utilisée pour la collecte des données. Les résultats montrent que la plupart des enfants talibés n'ont pas le temps libre de jouer (77%). Ceux qui disent qu'ils ont le temps libre de jouer constituent 23%. En demandant s'ils jouent avec d'autres enfants qui ne sont pas talibés, leur réponse est négative. En outre, de nombreux talibés ont exprimé leur crainte de s'approcher d'autres enfants, car ils se moquent d'eux. Dans les écoles coraniques, il n'y a pas d'activités de loisir. Les talibés sont isolés. Ils ne sont pas épanouis et ont des difficultés à s'intégrer dans la société.

Mots-clés : Socialisation, Enfants Talibés, Ville de Ségou, Mali

Abstract: *Ségou is recognized as a city where talibés, except for themselves, cannot play with other children of their age. The objective of this study is to understand how talibé children socialize with other children in the city of Ségou. The development of this article required reading books, theses, dissertations, scientific articles, reports, legal texts and newspapers. The mixed approach was used for data collection. The results show that most talibé children do not have free time to play (77%). Those who say they have free time to play constitute 23%. When asked if they play with other children who are not talibés, their answer is negative. In addition, many talibés expressed their fear of approaching other children because they make fun of them. In Koranic schools, there are no leisure activities. The talibés are isolated. They are not fulfilled and have difficulty integrating into society.*

Keywords: *Socialization, Talibé children, City of Ségou, Mali*

Pour citer cet article

TRAORÉ Ana, « Socialisation des enfants talibés dans la ville de Ségou au Mali », 2025, *Revue LES TISONS*, Numéro spécial, Mars, p. 25-34.

Introduction

La socialisation des enfants talibés, avec d'autres enfants qui ne le sont pas, est une préoccupation majeure au Mali et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Ségou ne fait pas exception à cette réalité (TRAORE, 2024). En 2023, la ville de Ségou comptait environ 13 450 talibés répartis entre 360 écoles coraniques. Les talibés sont loin de leur famille qu'ils ne revoient que très rarement. Ils viennent des autres régions du pays, mais aussi de pays voisins tels que le Burkina Faso, la Guinée Conakry et la Côte d'Ivoire. Malgré, la proclamation des droits de l'enfant de Genève en 1924 et les conventions, les enfants talibés ne bénéficient pas de protection. D'après la convention de New York (1958), les enfants doivent bénéficier de tous les droits, de même que des droits de seconde génération, c'est-à-dire économiques, sociaux, culturels (sauf les droits politiques).

Pour garantir le bien-être et l'épanouissement psychosocial de l'enfant, les activités ludiques, sportives ou culturelles ne se déroulent pas entre les talibés. Dans les écoles coraniques, il n'y a pas d'activités de loisir (Enda Tiers Monde, 2005). La priorité est accordée à la mendicité, aux autres activités et à l'éducation religieuse. Ensuite, ils ne tissent pas une bonne relation sociale avec les autres enfants de Ségou. Ils ne peuvent pas exprimer librement leurs opinions devant les autres enfants. Ils sont victimes de violence et de négligence non seulement de la part du maître, mais aussi de la communauté qui voient en eux des enfants sales. Ils sont isolés.

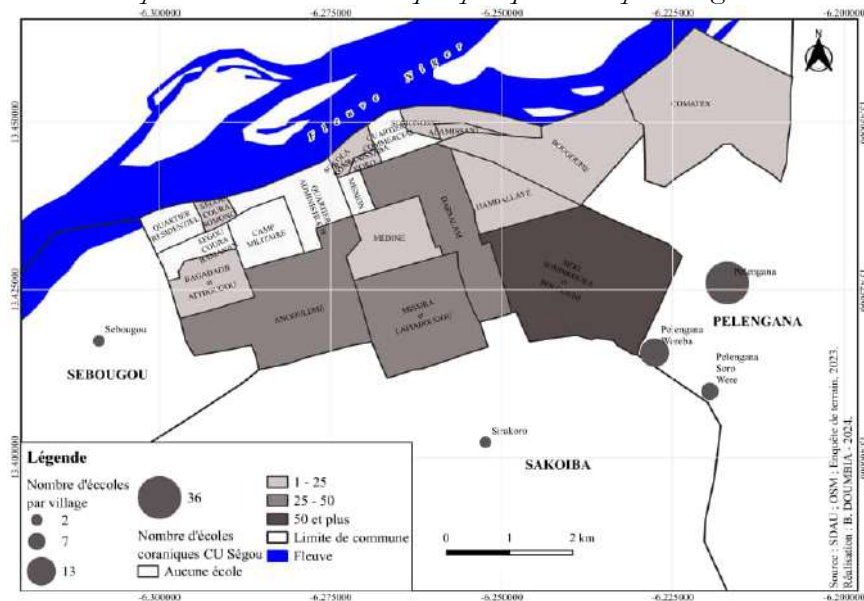
Au regard de ce qui précède, le thème a un intérêt et cela suscite de nombreuses questions auxquelles il faut apporter des réponses. Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des enfants talibés ? Les talibés de la ville de Ségou ont-ils du temps libre pour se recréer ? Quelles sont les raisons de la non socialisation des talibés de Ségou avec d'autres enfants qui ne le sont pas ?

1. Méthodologie

1.1. Présentation du milieu d'étude

La ville de Ségou, en tant que telle, est non seulement le chef-lieu de Cercle, mais aussi la capitale de la 4^{ème} Région administrative du Mali. La ville de Ségou est dotée de nombreuses écoles coraniques. Selon l'analyse de la carte ci-dessous, leurs répartitions sont plus ou moins appréciables.

Carte 1 : répartition des écoles coraniques par quartier et par village environnant



1.2. Méthode de collecte des données

L'article s'appuie sur des données empiriques collectées grâce à l'approche mixte (qualitative et quantitative). Les techniques de recherches suivantes, l'entretien, la recherche documentaire, l'échantillonnage ont été utilisées. Au total, 325 personnes ont été enquêtées à l'aide du questionnaire et du guide d'entretien. Elles ont été choisies à travers la méthode de boule de neige.

Douze quartiers ont été choisis du fait qu'ils renferment potentiellement des écoles coraniques. Ces douze quartiers sont Angoulême, Missira, Sido-Soninkoura, Bougounina, Alamissani, Hamdallaye, Darsalam, Bougoufié, Médine, Bagadadji, Somonosso et Pélengana village.

La taille de l'échantillon quantitatif est de 300 talibés et la taille de celui qualitatif est de 25 personnes ressources. En considération de leurs catégories, il a été prévu six types de personnes ressources, notamment ceux qui sont issus des services concernés, les enfants qui ne sont pas talibés, les maîtres coraniques, le président de l'Association des Maîtres Coraniques de Ségou, l'Imam de la grande mosquée de Ségou et des parents des talibés.

Le logiciel kobo-collect et la tablette ont été utilisés pour le questionnaire et les guides d'entretien ont été faits sur papier. Les entretiens ont été faits en langue bambara et en français. Ils ont eu lieu généralement dans les services des enquêtés. Les entretiens des parents

des talibés ont été faits au téléphone, car ils ne sont pas résidents de Ségou. Les enquêtes des talibés ont été faites dans la rue afin d'éviter que la présence du maître influence les réponses données. La synthèse des données brutes recueillies a été faite en tenant compte des catégories de personnes interrogées. Ensuite les données interprétées et analysées. Les traitements des données ont été opérés respectivement avec le tableur Excel et le logiciel SPSS a servi à faire des tableaux et des graphiques.

2. Résultats

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés sont mentionnées dans les graphiques et les tableaux ci-dessous.

2.1.1 Âge

La répartition des personnes enquêtées par tranches d'âge figure dans le tableau 1.

Tableau 1 : répartition des enquêtés par tranche d'âge

Âge	Effectif	%
5 à 9 ans	30	10
10 à 14 ans	120	40
15 ans et plus	150	50
Total	300	100

Source : enquêtes personnelles, 2023

Ainsi, il est lisible dans le tableau ci-dessus que la tranche d'âge la plus représentée est celle de 15 ans et plus, soit 50% des enquêtés. Elle est suivie de la tranche d'âge de 10 à 14 ans, soit 40%. Généralement, les 10 ans et plus n'ont pas peur de répondre aux questions, car ils sont déjà familiarisés avec la population. Outre la mendicité, ils sont employés dans d'autres travaux ménagers, de petit commerce, etc. Les enfants dont l'âge est compris entre 5 et 9 ans constituent 10% de l'échantillon.

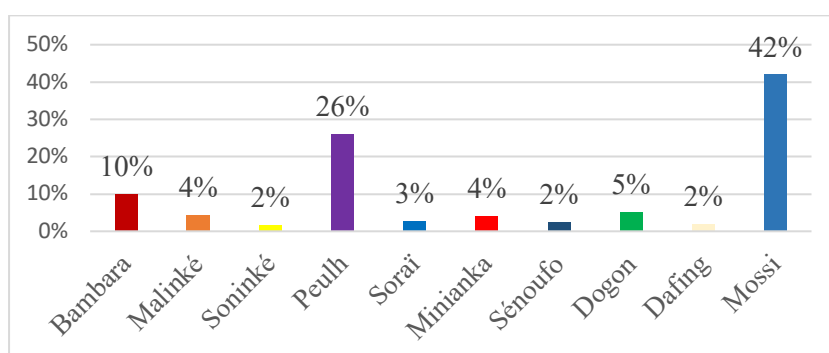
En effet, l'âge n'est pas un critère discriminant pour l'apprenant qui s'inscrit pour la première fois dans une école coranique. En d'autres termes, on peut y accéder et y étudier bas âge. Leur faible pourcentage s'explique généralement pour la raison que les plus jeunes ont tendance à se regrouper pour mendier. Non seulement ils ont peur des gens, les

maîtres coraniques aussi les interdisent de parler de leurs situations. Cela a été confirmé par un jeune talibé de 9 ans « Ne dit pas à mes camarades que je vous ai donné l'information sur notre condition de vie. Sinon ils vont dire au maître. Le maître coranique nous interdit les interviews ».

2.1.2. *Ethnie*

Le graphique ci-dessous donne des éclaircissements sur la répartition des enquêtés par ethnie.

Graphique 1 : répartition des enquêtés par ethnie



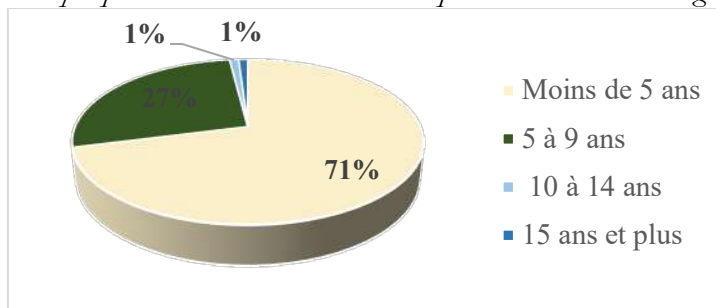
Source : enquêtes personnelles, 2023

La ville de Ségou est composée considérablement des talibés mossis, soit 42%, d'où la faible représentativité des autres ethnies selon le graphique ci-dessus.

2.1.3. *Durée de séjour dans la ville de Ségou*

Cette partie permet de connaître la durée de résidence des talibés migrants de Ségou. Parfois, les parents envoient les enfants à Ségou depuis à l'âge de 5 ans. Les résultats de nos enquêtes ont révélé quatre modalités de durée de résidence à Ségou (graphique 2).

Graphique 2 : durée de résidence des enquêtés dans la ville de Ségou



Source : enquêtes personnelles, 2023

L'analyse de ce graphique ci-dessus montre que 71% de nos enquêtés ont une résidence de moins de 5 ans à Ségou. En effet, certaines écoles coraniques sont temporaires à Ségou, c'est-à-dire pendant l'hivernage, les maîtres retournent au village avec les talibés. Cette pratique est fréquente chez les maîtres coraniques peulhs. Les 27% sont de 5 à 9 ans de résidence. Les 10 à 14 ans et 15 ans et plus représentent chacun 1%. Cela montre que les parents les envoient depuis le bas-âge.

2.1.4. Provenance des enquêtés

Les talibés de la ville de Ségou proviennent de plusieurs localités du pays et également des pays voisins. Le tableau 2 informe de la provenance des talibés qui sont dans la ville de Ségou.

Tableau 2 : avis des enquêtés selon leur provenance

Provenance	Effectif	%
Koulikoro	18	6
Sikasso	16	5
Macina	14	5
Dioro	3	1
Siribala	2	1
Katiana	2	1
Mopti	61	20
Tombouctou	4	1
Burkina Faso	126	42
Côte d'Ivoire	36	12
Guinée Conakry	18	6
Total	300	100

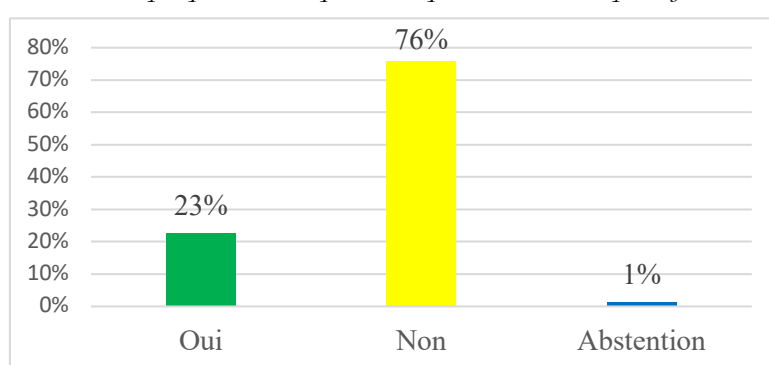
Source : enquêtes personnelles, 2023

Au regard du tableau ci-dessus, on remarque l'importance des talibés provenant des pays étrangers (60%). Parmi ceux-ci, 42% proviennent du Burkina Faso, suivis de la Côte d'Ivoire (12%) et de la Guinée Conakry (6%). Quant aux talibés provenant des régions du Mali, celle de Mopti est la plus dominante (20%), suivis de Koulikoro (6%), Sikasso et Macina (5%) à proportion égale. Les localités de Dioro, Siribala, Katiana et Tombouctou occupent le dernier rang avec 1% à proportion égale.

2.2. Temps de récréation

Un enfant a besoin de liberté pour cultiver son imagination et sa créativité, mais également pour jouer, courir, pratiquer des sports, etc. C'est l'un des droits de la CIDE : chaque enfant est autorisé à jouer, à participer à des divertissements, aux activités sportives, culturelles et artistiques afin de cultiver ses talents et d'acquérir les principes liés à la vie sociale (article 31). Cependant, les talibés n'ont pas le temps ou les conditions nécessaires pour se distraire. Le graphique 3 en donne des informations selon l'avis des enquêtés.

Graphique 3 : critique des enquêtés selon le temps de jeu



Source : enquêtes personnelles, 2023

Ce graphique indique que la plupart des répondants (76%) n'ont pas le temps pour jouer. En demandant pourquoi ? la majorité a affirmé que « On n'a pas le temps de jouer. Si on n'étudie pas on mendie à l'inverse, on fait d'autres activités ». « Le maître coranique nous dit que si on se cache pour jouer il va nous maudire » propos de certains talibés. Cela veut dire que le droit de loisirs des talibés est violé. Pourtant, le jeu est incontestable pour l'épanouissement psycho affectif des enfants en général et des enfants en situation critique comme les talibés.

En effet, le jeu permet à l'enfant d'être plus apte à faire face aux problèmes de la vie ; le jeu est une étape vers la liberté. Pendant qu'ils jouent, les enfants expriment leurs émotions : leurs joies et leurs peurs aussi. Ils rigolent amplement en amusant. Le jeu leur permet de se calmer et oublier légèrement les inquiétudes courantes. Ainsi, les matchs de football, et autres, peuvent être des sources. Cependant, 23% ont mentionné qu'ils ont le temps de jouer et 1% des cas d'abstention.

2.3. Socialisation des talibés avec d'autres enfants

Le jeu avec les camarades contribue à assimiler la distribution, l'écoute des autres, la cohésion et le succès. Le divertissement rassemble et élimine les désaccords. En interrogeant ceux qui prétendent avoir du temps libre pour jouer (23%) sur la possibilité de jouer avec d'autres enfants non talibés, ils ont répondu négativement. Cela signifie que, en dehors d'eux-mêmes, les talibés ne peuvent pas jouer avec d'autres enfants de la même tranche d'âge.

Dans leurs écoles coraniques, il n'y a pas des activités de loisir. Il est donc possible que les talibés vivent en autarcie, ne trouvent pas d'épanouissement social et peuvent développer un sentiment d'incompétence et d'insuffisance. Cela est d'ailleurs évident en observant comment ils communiquent avec la population. On le constate d'ailleurs en observant comment ils s'adressent à la population. On note, en effet, beaucoup d'hésitation et de difficultés à s'ouvrir pour dialoguer de façon rassurante. En demandant pourquoi ils ne jouent pas avec d'autres enfants. Ils ont fait face à divers défis qui les entravent à divertir en compagnie d'autres enfants.

Ces défis sont, entre autres : plusieurs talibés ont exprimé leur crainte de s'approcher d'autres enfants, car ils se moquent d'eux ; la population n'est pas consciente des avantages de la socialisation intergroupe, ce qui exacerbe l'isolement des talibés ; la surveillance des talibés par les maîtres coraniques limite leurs interactions avec d'autres enfants ; le manque d'opportunités de rencontre rend difficile l'établissement de liens amicaux et le manque d'informations sur l'importance de l'intégration et les droits des enfants.

3. Discussion

Les résultats montrent que les talibés sont séparés de leurs parents dès à bas âge (de moins de 6 ans). Ces résultats corroborent ceux obtenus par Hamidou COULIBALY et Birama Djan DIAKITÉ (2019) qui, selon eux, dans leur étude intitulée « Problématique de la mendicité dans la Commune Urbaine de Ségou (Mali) » montre qu'à Ségou, les talibés commencent à mendier depuis à bas âge, c'est-à-dire, à moins de 7 ans. Dans le même document, les auteurs ont mentionné que les talibés de la ville proviennent de plusieurs localités. Cela ressemble aux résultats de l'étude. 60% des enquêtés viennent dans les pays voisins et 40% proviennent dans les autres localités du Mali.

À Ségou, le résultat est que 76% des enquêtés n'ont pas le temps de jouer. Ce résultat corrobore les résultats obtenus par l'ONG sur le dos des enfants (2010). Dans ce rapport il est mentionné qu'au Sénégal, sur 73 talibés enquêtés, seuls trois ont signalé qu'ils ont le temps pour les loisirs ou se distraire.

Il ressort des résultats de l'étude que les raisons qui font que les talibés ne se socialisent pas avec d'autres enfants sont entre autres la crainte de s'approcher d'autres enfants, la surveillance des talibés par les maîtres coraniques, etc. Au Niger, les talibés sont agressés par d'autres enfants dans les lieux de mendicité raison pour laquelle ils ne se socialisent pas avec eux (enquête sur la mendicité forcée des enfants talibés au Niger ONG, A. N. T. D., 2020). À cela, Babacar Pierre SECK (2012) trouve qu'au Sénégal, le passage à l'école coranique est devenu un centre de fabrication à la chaîne de futurs exclus sociaux.

Conclusion

Cet article indique bien que les talibés ont des difficultés à intégrer la société. La surveillance des talibés par les maîtres coraniques, le manque d'opportunités de jeu avec d'autres enfants, etc. sont autant de préoccupations et d'implications majeures. Malgré l'existence des droits des enfants, l'exclusion des talibés dans la société prend de l'ampleur dans la ville de Ségou.

Pour construire une société plus inclusive, l'engagement des familles de talibés, les maîtres coraniques, la population de Ségou et les autorités du Mali est important. Il est aussi nécessaire de créer des espaces et des programmes où les enfants talibés peuvent interagir avec d'autres enfants à travers des activités sportives, culturelles et artistiques. Ces rencontres permettent des échanges culturels enrichissants, où les enfants peuvent partager leurs traditions, croyances et expériences.

Bibliographie

- Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2003.
Programme de développement économique social et culturel, 2016-2020, de la Commune Urbaine de Ségou, 57 p.
Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989, "Enfants migrants", 15 p.
OBSERVATOIRE ACP, 2013, *La migration des enfants dans les pays ACP : volonté ou obligation ?* 32 p.
OIM, 2020, *État de la migration dans le monde*, ONU Migration, 536 p.

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE, 2020, *L'inclusion des enfants talibés au Mali et au Sénégal : enjeux et recommandations*, 24 p.

UNICEF, 2019, *Enfants talibés et Écoles coraniques en Côte d'Ivoire : enjeux et perspectives*, 114 p.

CHEHAMI Joanne, 2006, *Les « talibés » du Sénégal : une catégorie de la rue, prise entre réseaux religieux et politiques d'action humanitaire*, thèse de Doctorat, Université de Grenoble, 408p.

DIOP Moustapha, 2008, *Analyse des conditions de vie des enfants en situation difficile : cas des talibés mendiants à Grand Yoff*, Mémoire de Fin d'Étude, Sénégal, École Nationale d'Économie Appliquée, 103p.

TRAORE Ana, 2024, *Mobilité des enfants talibés à Ségou (Mali)*, thèse de Doctorat, Institut de Pédagogie Universitaire, 226 p.

COULIBALY Hamidou, DIAKITE Birama Djan, 2019, "Problématique de la mendicité dans la Commune Urbaine de Ségou » (Mali), *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique*, Volume (1) N°1, 15 (3), p. 1-2-13.

FORUM SOUS RÉGIONAL SUR LA MIGRATION DES ENFANTS, (2007), « Un risque à la traite et à l'exploitation, quels enjeux pour les enfants talibés ? », rapport du Forum, 15 p.

GLIND Hans Van, 2010, *Analyse des vulnérabilités des enfants migrants et des enfants laissés pour compte*, Bureau international du Travail Genève, *Rapport pour l'abolition du travail des enfants*, 26 p.

Protection Cluster-Mali, 2014, Évaluation de la portée et des effets de la crise sur la protection de l'enfance au Mali, rapport DNPEF, 118p.
<http://www.cafedagogique.net> (les mendiants burkinabè à Ségou, consulte le 09 avril 2023 à 14h41)

Table des matières

Socialisation des enfants talibés dans la ville de Ségou au Mali ... TRAORÉ Ana.....	25
Production du charbon de bois et ses effets dans la commune rurale de Tiakadougou Dialakoro ... DEMBELE Arouna	35
L'aviculture moderne, une activité en plein essor dans la commune rurale de Moribabougou ... SIBY Mory, COULIBALY Sina	51
La qualité de la formation et l'employabilité des formés : cas de la section arabe de l'École Normale Supérieure de Bamako ... NAMAKRI Sékou Mory	65
Analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en Sciences de l'éducation au Mali ... TRAORÉ Adama, DOUYON A madou, GOITA Yacouba	81
Prétendue universalité de la rationalité occidentale : l'Afrique au regard de l'Occident ... TATA Gaston Gabriel.....	101
Évolution des unités d'occupation des sols de 2000 à 2020 dans la commune rurale de Dialakorodji ... COULIBALY Koiworo, KONATÉ Harouna	119
Amélioration de la gouvernance fiscale et exploitation stratégique des ressources minières pour renforcer la souveraineté nationale au Mali ... TOURÉ Birmahamane	135
Cartographie des acteurs du Système de recherche en Sciences sociales au Mali ... DOUMBIA Bougadari, TRAORE Anna.....	159
Problématique de la gestion des ports secs du District de Bamako ... TOGOLA Lassina	179
Le code des personnes et de la famille au Mali : un texte islamisé ? ... DIARRA Mamadou Lamine	193
Les centres commerciaux ibadites au Maghreb et au Soudan entre le VIII ^e et le XI ^e siècle ... COULIBALY Pédiomatéhi Ali, KOUAME Yao Gérard.....	209
L'apport de la communication digitale sur la performance commerciale des petites et moyennes entreprises de Bamako ... DRAMANE Ousmane	225

Les implications politiques et économiques du retrait de la CEDEAO par les États membres de l'AES ... GUINDO Bengaly	239
L'émergence vers l'ECO ou la rupture avec le FCFA : le cas de l'alliance des États du sahel (AES) ... DIALLO Abdoulaye Mohamed, KOMINA Adama, SIDIBE Mariam	261
Images of Women in Sous L'orage by Seydou Badian and A Man of the People by Chinua Achebe ... KEITA Diby	277
La mode entre ingéniosité, vices et communication des valeurs : approche sémiotique du signe ... TRAORE Abdoulaye	291
L'analyse des enjeux de la création et perspectives de la confédération de l'alliance des États du sahel (AES) ... TRAORE Malamine Elie, DOUMBIA Ousmane	313
L'AES : une convoitise géopolitique et géostratégique ... YALCOUYE Sékou	325
L'AES et la Géopolitique internationale : défis et perspectives ... TOGOLA Bakaye, TRAORÉ Ousmane, CISSE Fousseni	343
Gouvernance de la sécurité en Afrique et bien-être des populations : cas des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ... KOUAME Konan Simon	359
Knowledge Promotion through Some Selected hausa Proverbs ... SANI Alou Wawa	473
Influence de l'absentéisme des agents socio-sanitaires sur la performance organisationnelle des Établissements Publics Hospitaliers de Bamako... HAROUNA Zoubeirou	385
La chaîne opératoire de la céramique en milieu Dogon : cas de Koporo-Pen... TOGO Sara	405
L'AES : le <i>Kairos</i> de la Modernité et de la Renaissance africaine ... BOMBA Nacouma Augustin, KEITA Souleymane	417
L'Afrique postcoloniale dans la géopolitique mondiale : entre inclusion et exclusion ... DIONE Saliou	433
Les accords d'Abraham ou la volonté de contenir la République Islamique d'Iran (2020) ... KOWE Zana	453